



20.04.2021 - 08:49 Uhr

## Comment se préparer à rouler au printemps ?

Vernier (ots) -

**Avec les températures printanières de nombreux Suisses reprennent la route avec leur voiture ou leur deux-roues. Certains contrôles doivent être effectués au préalable pour que ces sorties s'effectuent de manière sûre. Le TCS donne ses conseils afin de préparer les véhicules pour les beaux jours.**

Les journées plus longues et les températures plus douces ont un impact sur le trafic. Avant d'intégrer la circulation routière après l'hiver, il est important d'opérer certaines vérifications sur les véhicules afin de rester en sécurité.

### Des pneus d'été d'un profil de 3 mm pour les voitures

Une voiture doit être préparée pour les beaux jours, peu importe si elle a circulé durant l'hiver ou été remise. Il est nécessaire de nettoyer l'intérieur et l'extérieur du véhicule en insistant notamment sur les vitres et les rétroviseurs. Les résidus de sel répandu sur les routes doivent être éliminés des véhicules qui ont roulé durant la période froide. Il est préférable de nettoyer l'extérieur d'une voiture dans une station de lavage, car les résidus y sont traités. Pour éviter les dommages aux parties électriques, le lavage du moteur doit être effectué par un spécialiste. Il est également possible d'effectuer un contrôle printanier afin de vérifier les aspects essentiels de sécurité. Au printemps, il est aussi temps de retirer les équipements hivernaux, puisque leur poids influe sur la consommation en carburant et le comportement du véhicule. Par la même occasion, il est judicieux d'équiper le véhicule de pneus d'été. D'une manière générale, le TCS recommande de monter des pneus d'été en bon état, adaptés aux besoins de l'automobiliste et d'un profil minimum de 3 mm aux alentours de Pâques, et de les utiliser jusqu'au mois d'octobre. Cependant, les habitants des Préalpes et des régions de montagne peuvent attendre quelques semaines de plus que les citadins pour effectuer ce changement, puisqu'au mois d'avril la neige peut encore tomber.

### Un équipement adapté pour les motards

Une moto se prépare aussi pour le printemps. Avant de la sortir du garage, il est important de vérifier que l'huile ne fuit pas, particulièrement au niveau de la suspension. L'éclairage, les clignotants et toutes les composantes liées à la sécurité doivent être en très bon état ou remplacées. En début de saison, les pneus doivent être en bon état et avoir un profil minimum de 2 millimètres. La notice du constructeur fournit généralement des informations sur les opérations de maintenance à effectuer. En cas de doute, il est préférable de faire contrôler la moto par un spécialiste. Une fois ces vérifications opérées, il est important de s'assurer du parfait l'état des vêtements. Des bottes, des gants et des protections pour les genoux, épaules et coudes intégrés dans les vêtements pour les motards, préférablement faits de cuir, ainsi qu'une protection dorsale sont des indispensables. Les bandes réfléchissantes sur les vêtements ou un équipement clair augmentent la visibilité et la sécurité des motards. Pour protéger la tête contre de graves lésions, le casque doit impérativement répondre à la norme ECE 22-05 et être en bon état. Le TCS recommande de le changer tous les 5 ans ou dès qu'il a servi à amortir un choc. Finalement, il est important de rafraîchir les réflexes avant de reprendre la route.

### Le port du casque est recommandé pour tous les cyclistes

Au printemps, un vélo a besoin d'être nettoyé à l'eau avec une éponge et une brosse avant de retourner sur la route, surtout si cela n'a pas été fait avant le stockage. Pour les traces résistantes, du produit spécifique peut être utilisé, par contre l'utilisation d'un jet à haute pression est à proscrire, puisque de l'eau pourrait pénétrer dans les paliers et détruire les roulements. Pour la finition, un tissu légèrement huilé doit être passé sur le vélo pour le conserver, à l'exception des freins et de la batterie des modèles électriques. Ensuite, la chaîne, les articulations du dérailleur, le mécanisme de changement de vitesse, les paliers du pédalier, les leviers des freins et la suspension de la selle doivent être lubrifiés. Les pneus perdent constamment de l'air et devront donc être regonflés conformément aux indications qui figurent sur leur flanc. L'éclairage et les freins doivent être en parfait état de marche. La batterie des vélos électriques doit être vérifiée après avoir été stockée séparément dans un environnement sec. Si la charge n'a pas été maintenue à environ 50-70%, elle devra être effectuée pour atteindre au moins ce niveau de charge. En Suisse, le port du casque n'est obligatoire que pour les ebikes rapides, mais le TCS recommande le port du casque pour toutes les bicyclettes. Un bon casque doit répondre à la norme EN 1078 et être changé tous les 5 ans ou dès qu'il a amorti un choc. Pour plus de visibilité et de sécurité, il est recommandé de porter des vêtements clairs ou réfléchissants.

Contact:

Valérie Durussel, porte-parole du TCS, 058 827 27 26, 076 367 25 33, valerie.durussel@tcs.ch, www.pressetcs.ch

